

Arrêté du 21 décembre 2016 portant publication de la stratégie nationale de recherche énergétique

6 janvier 2017 par [Gérald Majou Veille](#) 56 visites

[L'arrêté](#) rend publique la stratégie nationale de recherche énergétique adoptée par les ministres chargés de l'énergie et de la recherche. Cette stratégie nationale, qui précise le volet énergie de la stratégie nationale de recherche (SNR), vise à identifier les enjeux de recherche et développement ainsi que les verrous scientifiques à lever dans le domaine de l'énergie pour permettre la bonne réalisation des objectifs de loi, tout en s'inscrivant dans une perspective internationale plus large.

Caractérisation de l'action selon les 5 compétences DD&RS

- [Compétence de changements \(accompagnement, innovation, adaptation...\)](#)
- [Compétence prospective \(incertitude, scénarios, échelles spatio-temporelles\)](#)

Objectifs de la ou les actions décrites

- [Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable \(ODD n°7 - Société\)](#)

Licence : [CC by-sa](#)

[Contacter l'auteur](#)